



M le Directeur de la DIRCO



Mardi 24 juin 2025 vers 20 heures 30, un agent de la Direction Interdépartementale des Routes du NORD-OUEST du CEI d'Evreux été victime d'un accident mortel. Cet accident fait suite à de trop nombreux autres accidents.

Le ministère est pleinement responsable.

Malgré nos interventions, nos alertes répétées pour l'amélioration des conditions d'exercice des missions de service public et la sécurité des personnels, avec des recrutements statutaires d'agents d'exploitation, des matériels nécessaires, mais aussi par une réelle politique d'hygiène et de sécurité permettant aux personnels d'exercer leurs missions en toute sécurité. Aucune alternative sérieuse n'est proposée, la déclinaison au niveau des DIR du « plan de prévention ministériel renforcé » **n'a absolument rien changé**, la CGT reste plus que jamais sur sa position : celui-ci ne contribuera pas à faire cesser les trop nombreux accidents auxquels sont exposés les agents, ce plan est même en dessous de l'instruction ministérielle du 11 octobre 2013 sur la sécurité des agents, vis-à-vis des risques liés à la circulation routière lors de leurs interventions. L'ensemble de ses préconisations ne sont même pas appliquées. Il ne se passe pas une semaine sans recenser au minimum un accident au niveau des DIR.

Face à ce contexte, où nous ne sommes pas écoutés, nous n'avons pas d'autre choix que de créer un rapport de force nécessaire pour faire cesser ces trop nombreux accidents, refuser la banalisation et prendre en compte nos revendications.

Comme nous l'avons déjà dénoncé, nous ne supportons plus de voir nos ministres se déplacer sur les lieux des accidents avec une triste mine sachant que rien n'est fait de concret.

Nous subissons 200 accidents par an pour environ 5000 agents des dirs, soit 1 risque sur 25 que l'on ait un accident dans l'année; 8 morts sur les 5 dernières années soit 1 risque sur 625 de mourir au travail.

Le SNPTRI CGT demande :

- la création d'un CSA de réseau,
- le retour des CHSCT en lieu et place des FSSCT
- des effectifs et des moyens matériels supplémentaires
- la mise à jour des procédures d'interventions en reprenant l'instruction du 11 octobre 2013 sur la sécurité des agents
- la reconnaissance de la dangerosité de nos missions exercées
- l'octroi du service actif et sa bonification de 25 % du temps passé dans le service actif pour tous les agents qui exercent leurs missions sur les réseaux et infrastructures avec la mise à jour du décret de 1969,
- L'intégration des primes pour le calcul au droit à pension,

De plus, depuis plusieurs mois nous vous alertons sur le fait que le dialogue social à la DIRCO est rompue et vous en êtes pleinement et uniquement le seul responsable. Vous ne répondez à

aucune de nos interrogations officielles, vous ne prenez en compte aucuns de nos avis et passer en force toutes vos réorganisations, vous mettez un nombre de sujets indécents en réunion de dialogues sociales ce qui fait que nous ne pouvons tous les traiter et que ce que l'on traite ne le sont pas traités correctement.

C'est pour cela que notre organisation syndicale SNPTRI-CGT dépose un préavis de grève reductible et illimités dès le mercredi 02 juillet ainsi que pour les nuitées en amont et en aval pour les agents travaillant en horaires postés ou décalés.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Restant à votre disposition
Pour L'union fédérale CGT DIRCO
Cyrille DUPUY